



Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain

RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

du 18 novembre 2022

Délibération n°DE202211085 : Promotion interne –

RAPPORT du PRÉSIDENT

Mme [redacted] a intégré les services du SIEA par voie de mutation le premier décembre 2015 en qualité d'Assistante de Direction du DGS et du Président. Le poste a été élargi à l'assistance des deux DGA à compter de juillet 2019 et le premier novembre 2020 Mme [redacted] a été promue « Chargée des relations externes » poste qu'elle occupe aujourd'hui. Il est à noter que le poste d'assistante n'étant pas encore pourvu Mme [redacted] continue de s'investir dans ce domaine en sus de ces activités.

Au-delà de ses fonctions d'assistance administrative et technique et dorénavant de chargée des relations externes sur lesquelles Mme [redacted] donne la plus grande satisfaction, celle-ci a été amenée à collaborer dans de nombreux dossiers hors champ de son poste et notamment sur la gestion de la pandémie au sein de notre structure.

Il m'est également loisible de souligner le travail fourni sur le règlement intérieur, adopté à l'unanimité lors des CT, CHSCT et Bureau Syndical en juin 2020 et de citer son travail lié au nouvel aménagement de nos locaux en 2021 et au respect des contraintes liées à de tels travaux. Par ailleurs et en l'absence de Directeur Ressources, mais également de Responsable de communication, Mme [redacted] a également assumé l'encadrement de personnel lors de cette période.

Mme [redacted] fait partie intégrante de l'équipe de Direction Générale du Syndicat composée de la Directrice Générale des Services et de ses deux adjoints. À ce titre, elle participe à l'ensemble des réunions internes, aux comités de direction et élabore notes et comptes-rendus à destination du Président et de la Directrice Générale des Services.

Dans le cadre de son poste de chargée des relations externes, elle participe fortement à l'image du SIEA et à son rayonnement sur notre territoire, voire au-delà en accompagnant la Directrice Générale des Services à des réunions extérieures de haut niveau et en la représentant lors de réunions ou de groupes de travail nationaux. Elle est également amenée à élaborer des études de marché, des montages de dossiers financiers, encadrement de personnel avec un management transversal quotidien.

Elle fait preuve d'une grande disponibilité et d'une capacité d'adaptation remarquable au vu de l'ensemble de ses interlocuteurs internes et externes au SIEA, et ce tout en restant pertinente et performante dans les actions menées.

Enfin, Mme [] se voit confier régulièrement l'organisation complète de séminaires, de réunions, de rencontres notamment lorsque le SIEA assure la présidence d'instances à vocation nationale ou interrégionales dans le domaine de l'énergie ou de la fibre (ex. : réunions des Directeurs Grand-Est des syndicats d'énergie...) ainsi que l'organisation de visites officielles ministérielles et préfectorales en relation avec les services de l'État.

Au cours de l'ensemble de ses missions, Mme [] a su démontrer de grandes qualités professionnelles et techniques, un sens aigu du service public et de la défense de l'intérêt général et faire preuve de qualités de prise d'initiatives, de force de proposition, de conduite de projet mais aussi un grand sens relationnel, salués de tous, fonctionnaires, contractuels, entreprises.

Depuis le premier novembre 2020, Mme [] occupe le poste stratégique de chargée de relations externes, avec des missions de représentation et des fonctions similaires à celles d'un collaborateur de cabinet dont l'enjeu pour le SIEA est indéniable.

C'est pour l'ensemble de ces raisons, que je vous propose de promouvoir Mme [] au grade de « Rédacteur Territorial » au titre de 2023, sous réserves que sa candidature soit inscrite sur la liste d'aptitude dressée par la Présidente du Centre de Gestion de l'Ain (CDG01).

Aussi, je vous serais reconnaissant, mes chers collègues, de bien vouloir vous prononcer sur cette demande de promotion interne.

* * * *

DÉCISION

Le Bureau Syndical,

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré,

- Donne un avis favorable pour promouvoir Mme _____ au grade de « Rédacteur Territorial » au titre de 2023, sous réserves que sa candidature soit inscrite sur la liste d'aptitude dressée par la Présidente du Centre de Gestion de l'Ain (CDG01) pour un effet au 1^{er} janvier 2023 ;
- Dit que cette décision devra être transcrite dans le tableau des Emplois qui sera réalisé pour le Budget primitif 2023.

Présents : Walter MARTIN, Michel CHANEL, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Andrée TIRREAU, Christophe GREFFET, Vincent SCATTOLIN, Alexis MORAND, Daniel DOMPOINT, Catherine PICARD, Renaud DONZEL, Denis LINGLIN, Françoise COURTINE, Stéphane MARTINAND, Annie MEURIAU, Christian FONTAINE, Hélène BROUSSE, Béatrice DALMAZ et Joël PRUDHOMME.

Secrétaire de séance : Alexis MORAND.

Vote : Unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président

Walter MARTIN



Je certifie le présent acte exécutoire conformément aux lois et règlements en vigueur, pour avoir été transmis à Madame la Préfète, qui en a accusé réception le